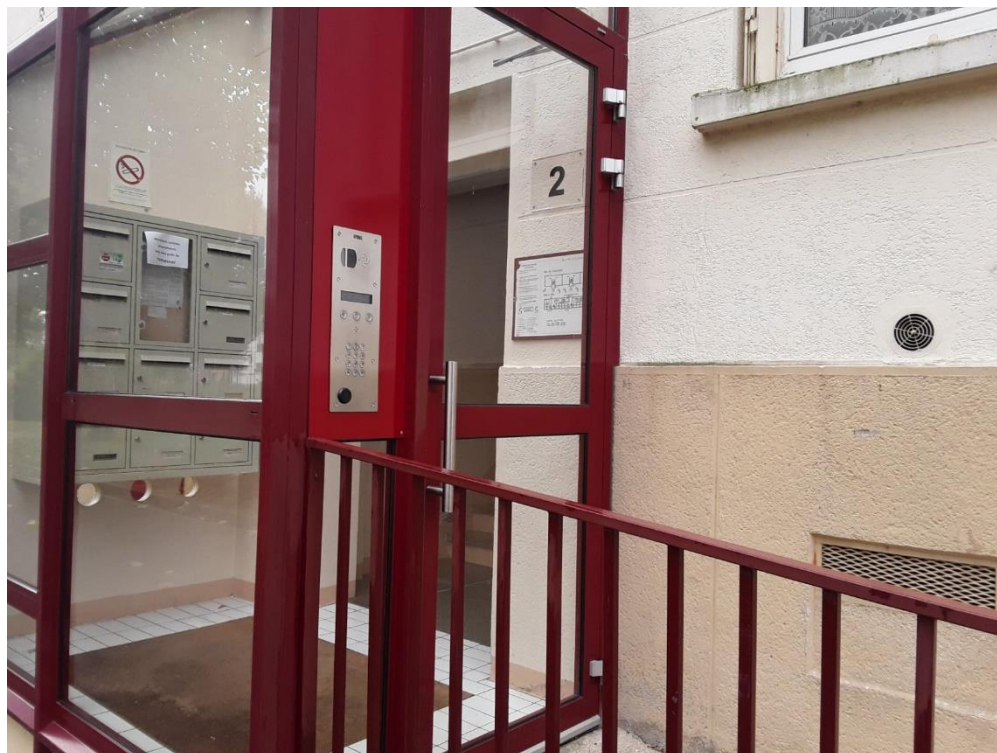


## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012  
Norme NF X 46-020

2 CITE DANTON

77480 BRAY SUR SEINE



## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	2 CITE DANTON 77480 BRAY SUR SEINE
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	19LAB0301	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	03/10/2018	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Mickaël JULIEN	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	CPDI 4129	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	01/01/2017	N° de contrat d'assurance :	10063271004
Organisme certificateur	I.CERT Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT-GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2018

## B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

**FAIT LE 12/10/2018**

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Mickaël JULIEN**



**Rapport N° : 19LAB0301 03/10/2018**

Version : 12/10/2018

2/24

## C\ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	2
C \ SOMMAIRE .....	3
D \ CONCLUSIONS .....	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE .....	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	17
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	20
ATTESTATION(S).....	22
CERTIFICAT DE COMPETENCES .....	23

## D \ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

### Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

### Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

## E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

<b>OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77</b>		PAGE N° 1
<b>NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR</b> OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE DE NEMOURS 5 Square Beauregard 77140 NEMOURS Tél : 01.64.28.41.57 Fax : 01.64.28.42.02 Siret : 27770001900015		<b>BON DE TRAVAUX N° 2018_20368</b>  EXPERT HABITAT INGENIERIE  33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY  Téléphone 0321734144 ÉMETTEUR RICHARD PHILIPPE
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4476 1 Provenance NEMOURS Objet AMIANTE		
<b>SERVICE</b> NEMOURS Techniciens		
<b>LOCALISATION</b> Programme 19 BRAY SUR SEINE - CITE DANTON Tranche 1 Ensemble A000 Escalier AB Étage 03 Logement 1 Module 19LAB0301 Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN		
<b>ADRESSE</b> 2 CITE DANTON 77480 BRAY SUR SEINE		

**DÉLAI D'EXÉCUTION** 7 JOURS      **PÉRIODE DU** 26-08-2018 **AU** 01-09-2018

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AMI49	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX	10,00	5,00	50,00
AMI73	D'ENTRETIEN OU REPARATIONS URGENTS ENTRE ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENTS ISSUS REPERAGE MUR	1,00	48,00	48,00
<b>TOTAL H.T.</b>				98,00
<b>H.T. ACTUALISE</b>				
<b>COEFFICIENT REGIONAL</b>				
<b>RABAIS</b>				
<b>TOTAL H.T.</b>				
T.V.A.	20,00 %			19,60
<b>TOTAL T.T.C.</b>				117,60

<b>AFFECTATION BUDGÉTAIRE</b>		CODES STRUCTURE ET SCHÉMA : TECHNI		
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A760	NEM SN	HONORAIRES DIAG AMIANTE	117,60

<b>AFFECTATION ANALYTIQUE</b>			
CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	19 1 A000 AB 19LAB0301	L 9926764	117,60

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2018\_20368

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

**ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:**

## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

## H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Chambre 1			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Séjour			OUI	CONCERNEE
Entrée			OUI	CONCERNEE
Placard			OUI	CONCERNEE
Dégagement			OUI	CONCERNEE
WC			OUI	CONCERNEE
Salle de bains			OUI	CONCERNEE
Chambre 3			OUI	CONCERNEE
Chambre 2			OUI	CONCERNEE

### DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Chambre 1	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Enduit	BOIS	PVC	
Cuisine	Carreaux de plâtre	Béton			Carrelage	Enduit	BOIS	PVC	
Séjour	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Enduit	BOIS		
Entrée	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Enduit	BOIS		
Placard	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Enduit			
Dégagement	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Enduit	BOIS		
WC	Carreaux de plâtre				Carrelage	Enduit	BOIS		
Salle de bains	Carreaux de plâtre	Béton			Sol souple	Enduit	BOIS	PVC	
Chambre 3	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Enduit		PVC	

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Chambre 2	Béton	Carreaux de plâtre			Sol souple	Enduit		PVC	

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP : Jugement Personnel, ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 3		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P003	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	19LAB0301P004	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE



PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Placard		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Placard		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Dégagement		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 3		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 3		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 3		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	19LAB0301P001	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 1		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Séjour		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur E	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Séjour		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Entrée		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Placard		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Placard		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Dégagement		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Dégagement		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Dégagement		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 3		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 2		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur F	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur G	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur H	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Chambre 2		Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	19LAB0301P002	Mur I	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	19LAB0301P004	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	19LAB0301P004	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Cuisine		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	19LAB0301P004	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains		Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	19LAB0301P004	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

JP : Jugement Personnel, ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage







## ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 19LAB0301P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	19LAB0301 03/10/2018	Chambre 3	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	03/10/2018	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	

### EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 19LAB0301P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	19LAB0301 03/10/2018	Entrée	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	03/10/2018	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		Amiante non détecté	

### EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 19LAB0301P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	19LAB0301 03/10/2018	Salle de bains	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	03/10/2018	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 19LAB0301P004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	19LAB0301 03/10/2018	Cuisine	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	03/10/2018	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT





## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tel : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

### RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-104563 EN DATE DU 11/10/2018 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.  
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENE EHI IDF (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Ref. Commande ITGA : IT0718-104563 Ref. Commande Client : 19LAB0301-01
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 09/10/2018

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
  - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
    - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
    - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La méthode de préparation couplée à la technique analytique employée permet de garantir une limite de détection de 0.1 % massique en fibres d'amiante optiquement observable (fibres présentant un diamètre supérieur à 0.2 µm) avec une probabilité de 95 % dans chaque prise d'essai analysée.

- ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
  - La méthode de préparation couplée à la technique analytique employée permet de garantir une limite de détection de 0.1 % massique en fibres d'amiante avec une probabilité de 95 % dans chaque prise d'essai analysée.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Ref dossier client : 19LAB0301-01 - 2 CITE DANTON 77480 BRAY SUR SEINE Ref échantillon client : 19LAB0301P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 3 Mur C Enduit béton				Ref échantillon ITGA : IT071810-21092 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples
↳ Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META (1)	1	11/10/2018	Amiante non détecté / - (la prise d'essai analysée peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante)
Ref dossier client : 19LAB0301-01 - 2 CITE DANTON 77480 BRAY SUR SEINE Ref échantillon client : 19LAB0301P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Entrée Mur B Enduit				Ref échantillon ITGA : IT071810-21093 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Papier en faible quantité en vrac
↳ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + papier en faible quantité en vrac non séparable	META (1)	1	11/10/2018	Amiante non détecté / - (la prise d'essai analysée peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante)

Validé par : Céline BLIN - Analyste MET

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 05

Page 1/2

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-104563 EN DATE DU 11/10/2018**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 19LAB0301-01 - 2 CITE DANTON 77480 BRAY SUR SEINE Réf échantillon client : 19LAB0301P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Mur C Enduit				Réf échantillon ITGA : IT071810-21094 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples
* Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META (1)	1	11/10/2018	Amiante non détecté / - (à prise d'essai analysée peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante)
Réf dossier client : 19LAB0301-01 - 2 CITE DANTON 77480 BRAY SUR SEINE Réf échantillon client : 19LAB0301P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur C Enduit béton				Réf échantillon ITGA : IT071810-21095 Description ITGA : Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Toile fibreuse blanche
* Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	META (1)	1	11/10/2018	Amiante non détecté / - (à prise d'essai analysée peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 05

Page 2/2

ATTESTATION(S)



réinventons / notre métier



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD atteste que :

EXPERT HABITAT ET INDUSTRIE INGENIERIE  
21 ROUTE D'ALBERT  
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10063271004 ayant pris effet le 01/03/2018.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES MISSIONS REALISEES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE, TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS :

- ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
- DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE
- DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIMITIVES
- CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
- CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
- REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION
- REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES
- DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
- CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
- DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
- RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION
- ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
- ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS)
- INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)
- MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
- CALCULS DES MILLIEMES - TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.
- ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
- ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM7)
- DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
- DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.
- ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.
- ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.
- DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF
- ETAT DES LIEUX LOCATIFS
- DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE
- CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION
- DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO
- INFILTROMETRIE- MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERALIQUES
- THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
- DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP.
- DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
- DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
- DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230 2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
- DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.
- DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
- EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
- ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5 000 000 € par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 01/03/2018 au 01/01/2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère. Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitat (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code. L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constitué de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitat. A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 01/01/2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 15/02/2018 - Pour la Compagnie,

VD ASSOCIES  
81, Bd Pierre Premier  
33110 LE BOUSCAT  
RCS 794 672 238 ORIAS : 13010220  
Tél. : 05 56 30 95 75

PEFC 10-31-1483 / Contrôle PEFC  
UNE RECHAUFFE 22 20105 503

CERTIFICAT DE COMPETENCES



## Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI 4129    Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur JULIEN Mckael**

Est certifié(a) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics Immobiliers pour les missions suivantes :

<b>Amiante sans mention</b>	<b>Amiante Sans Mention*</b> Date d'effet : 01/01/2017 - Date d'expiration : 24/10/2021
<b>DPE individuel</b>	<b>Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel</b> Date d'effet : 07/12/2016 - Date d'expiration : 06/12/2021
<b>Electricité</b>	<b>Etat de l'installation intérieure électrique</b> Date d'effet : 26/10/2016 - Date d'expiration : 25/10/2021
<b>Gaz</b>	<b>Etat de l'installation intérieure gaz</b> Date d'effet : 17/02/2017 - Date d'expiration : 16/02/2022
<b>Plomb</b>	<b>Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 23/12/2016 - Date d'expiration : 22/12/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 03/05/2017.



\* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste B et des matériaux et produits de la liste C et des matériaux et produits de la liste D de conservation des matériaux et produits de la liste B dans les bâtiments existants ou sous réserve de la mention.

Missions de repérage des matériaux et produits de la liste B et des matériaux et produits de la liste C des matériaux et produits de la liste D de conservation des matériaux et produits de la liste A, dans des immeubles de hauteur inférieure ou égale à 20 mètres ou dans des bâtiments existants. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les missions courtes à l'issue des travaux de travaux de construction.

Arrêté du 21 novembre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des missions de repérage de l'exposition au plomb, des diagnostics de risque d'inhalation par le plomb des personnes ou des enfants, après travaux en peinture de plomb, et les critères d'attribution des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2010 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des missions de repérage, d'installation physique de l'état de conservation des matériaux et produits mentionnés de l'annexe 1 et l'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'attribution des organismes de certification - Arrêté du 23 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la performance des bâtiments et les critères d'attribution des organismes de certification - Arrêté du 18 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'évaluation de leur conformité de la réglementation thermique, et les critères d'attribution des organismes de certification - Arrêté du 3 août 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B et les critères d'attribution des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B et les critères d'attribution des organismes de certification



**I.Cert**  
Institut de Certification

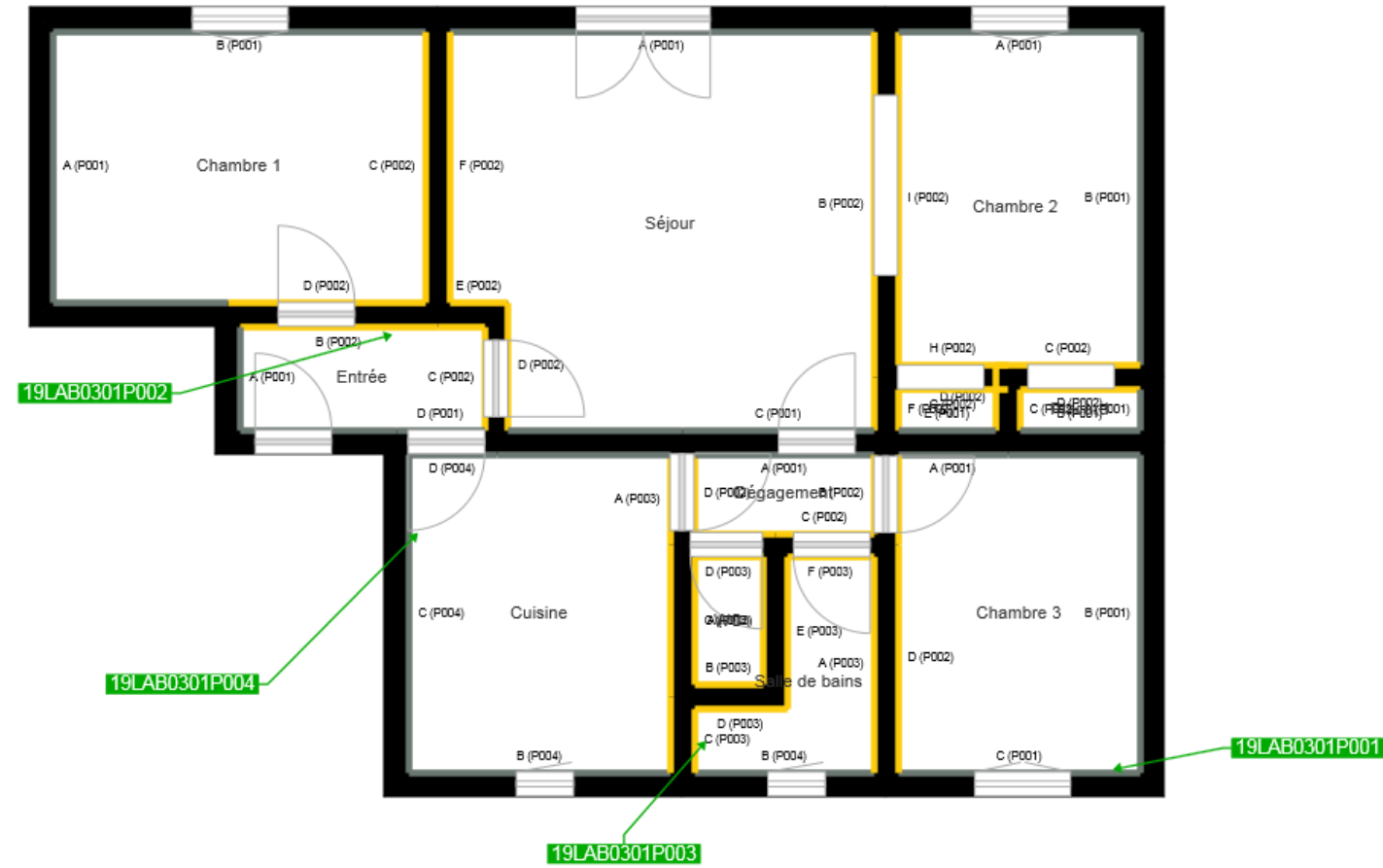
Certification de personnes  
Diagnostic Immobilier  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



COFRAC  
ACCREDITATION  
N° 4402  
LABORATOIRES  
D'ESSAIS  
D'INSTRUMENTATION  
ET DE RESEAUX

CPE DI DR 11 rev 13



	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- Autres types de prélèvements amiantés
- Autres types de prélèvements non amiantés
- Sol amianté
- Plafond amianté
- Sol et Plafond amiantés